ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Guatemala

Question écrite n° 64026

Texte de la question

M Jean Lacombe attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires etrangeres, sur la situation politique du Guatemala, ainsi que sur les difficultes rencontrees par les refugies guatemalteques pour un retour au pays dans des conditions de securite acceptables. La nomination au prix Nobel de la paix pour 1992 de Rigoberta Manchu, indienne guatemalteque, pour son action depuis de nombreuses annees en faveur des populations opprimees d'Amerique latine, en particulier, accorder enfin aux victimes du genocide pratique dans ce pays une audience internationale. Accueillie en mai dernier a l'Assemblee nationale a l'occasion d'un colloque organise par plusieurs ONG, pour la redecouverte des peuples d'Amerique, elle a pu y faire etat des difficultes quotidiennes d'un peuple pourtant majoritaire dans son pays. Notre assemblee s'est honoree a plusieurs reprises de participer a divers titres a tous les mouvements d'emancipation et de democratisation des pays de ce continent. Il demande donc au Gouvernement francais quelle est son action pour que cessent les atteintes aux droits de l'homme dans ces pays et, en particulier, au Guatemala ou plus de 60 p 100 des populations d'origine Maya subissent encore massivement les consequences d'un racisme important et ignore du monde. En outre, il aimerait connaitre la position du Gouvernement quant a la nomination d'un rapporteur special pour le Guatemala a la prochaine session de la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU.

Texte de la réponse

Reponse. - La France suit avec une grande attention la situation au Guatemala. Notre pays a accueilli avec joie l'attribution a Rigoberta Menchu du prix Nobel de la paix 1992 qui, ainsi que le souligne l'honorable parlementaire, a porte la cause des Indiens du Guatemala sur le devant de la scene internationale. L'audience accordee a la laureate par M le president de la Republique lors de sa visite en France en novembre dernier temoigne de notre interet et de notre soutien. Sensible a la difficile question des refugies guatemalteques, la France contribue financierement depuis 1990 a la conference internationale sur les refugies en Amerique centrale (CIREFCA), dans le cadre de laquelle sont prevus des projets de reinsertion. De plus, la Communaute europeenne finance depuis 1985 de nombreux projets en faveur des refugies et des personnes deplacees a l'interieur du pays et a sensiblement augmente cette aide en 1993, dans la perspective du retour de quelque 40 000 personnes ouverte par la signature recente de l'accord sur les refugies guatemalteques du Mexique. Par ailleurs, la France apporte son appui aux institutions qui oeuvrent pour la consolidation de la democratie, la reconciliation nationale et le respect des droits de l'homme au Guatemala. Ainsi, notre pays contribue a titre national et au sein de la Communaute europeenne a l'action de la Commission de reconciliation et du procureur des droits de l'homme. En outre, elle participe a un programme communautaire pour la promotion des droits de l'homme en Amerique centrale dont beneficie, bien evidemment, le Guatemala. Lors de la derniere session de la commission des droits de l'homme des Nations unies, les Douze ont donne une explication de vote commune pour rappeler qu'ils avaient souhaite la nomination d'un rapporteur special. Pour la prochaine session, la France entend agir fermete avec ses partenaires europeens sur cette question.

Données clés

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/9/questions/QANR5L9QE64026

Auteur : M. Lacombe Jean
Circonscription : - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 64026
Rubrique : Politique exterieure
Ministère interrogé : affaires étrangères
Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 novembre 1992, page 5154